

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 6 juin 2025	N° 2025-219

Convocation du 28 mai 2025

Aujourd'hui vendredi 6 juin 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Christophe DUPRAT

Mme Christine BONNEFOY à M. Jacques MANGON

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Delphine JAMET à M. Jean-Baptiste THONY

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL

M. Nicolas PEREIRA à M. Fabien ROBERT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250606-lmc1108554-DE-1-1 Date de télétransmission : 16/06/2025 Date de réception préfecture : 16/06/2025 Publié : 16/06/2025
--

	Conseil du 6 juin 2025	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	N° 2025-219

Economie sociale et solidaire (ESS) - Aide à l'investissement immobilier en faveur de l'association Zone à partager sur la commune de Bègles en 2025 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de Zone à Partager

Le Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager est hébergé depuis 2016 dans l'ancienne trésorerie de la ville de Bègles, un bâtiment historique du XIXème siècle de plus de 320m².

Grâce à un partenariat de longue date avec la mairie de Bègles qui met à disposition ce lieu auprès de l'association, le Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager développe depuis une dizaine d'années une activité de coworking, d'hébergement d'associations et d'initiatives citoyennes (mise à disposition de salle, de matériel et de compétences) et d'organisation d'événements.

88 associations métropolitaines, une SCOP, une SCIC et plusieurs collectifs d'habitants sont ainsi accueillis régulièrement sur le site.

L'activité du tiers-lieu est aujourd'hui fortement limitée par la vétusté du lieu, sa non-accessibilité et son non-respect des normes incendies. Afin de lui permettre de pérenniser et amplifier son activité essentielle pour la ville, la mairie de Bègles leur a réaffirmé son soutien et a signé en décembre 2024 un bail à réhabilitation.

Le Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager a bénéficié en 2024 d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA) afin d'affiner le projet de l'association et sa structuration pour les années à venir.

Son équipe opérationnelle est composée d'une facilitatrice, chargée d'animer le lieu et de coconstruire ses usages avec les adhérents.

Présentation de l'opération d'investissement de Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager

Le projet de l'association nécessite les investissements suivants :

- mise aux normes incendie avec notamment le changement de toute l'installation électrique et la mise aux normes des portes,
- mise aux normes accessibilité avec élargissement des axes de circulation et portes, rénovation des sanitaires aux normes PMR,
- rénovation énergétique avec isolation des combles et isolation par l'extérieur, installation d'une pompe à chaleur, utilisation de matériaux biosourcés,
- rénovation et aménagement intérieur : rénovation des revêtements, amélioration des performances acoustiques du bâtiment, rénovation de la cuisine.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour une aide à l'investissement immobilier à travers sa politique ESS, via notamment l'axe prioritaire de la feuille de route ESS 2022-2026 sur l'économie de proximité.

Plan d'investissement de l'opération en 2025

Emplois	En € TTC	Ressources	En € TTC	%
Investissements éligibles Installations, aménagements Incorporels	230 000	Autofinancement	30 900	11,03%
Etudes et architecte Honoraires architectes, diagnostic et étude	50 000	Aides à l'investissement Région (Investissement) Bordeaux Métropole Fonds européens Fonds Territorial Accessibilité - Préfecture de la Gironde	14 000 50 000 159 100 10 000	5,00% 17,86% 56,82% 3,57%
		Autres aides et financements Région (J'adopte un projet - Tiers-lieu) Certificats d'Economie d'Energie, Coup de pouce CMSO	5 000 11 000	1,79% 3,93%
Total (en €)	280 000	Total (en €)	280 000	100%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L5217-2, L1611-4 et L1511-3 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015, adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU le Schéma de Développement Economique Métropolitain (SDEM) adopté le 25 novembre 2021,

VU la Feuille de route relative à l'Economie sociale et solidaire métropolitaine adoptée en Conseil de Bordeaux Métropole du 7 juillet 2022,

VU la demande formulée par l'organisme n° 2025-00495 pour le développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager contribue à créer sur le territoire métropolitain une offre de coworking, d'hébergement d'associations et d'initiatives citoyennes correspondant aux axes de soutien de la feuille de route ESS métropolitaine, notamment sur l'économie de proximité,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 50 000 € en investissement en faveur de l'association Tiers-lieu de Bègles / Zone à Partager pour la réhabilitation de leurs locaux,

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes d'investissement sur le budget principal de l'exercice 2025, chapitre 204, article 2324, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
 Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur PEREIRA, Monsieur PESCHINA, Monsieur POIGNONEC, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur

ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY;

Ne prend pas part au vote : Madame BONNEFOY, Madame HELBIG, Madame LOUNICI,
Monsieur MARI, Monsieur PUJOL

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juin 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------